

Service social



Animation préventive de quartier... si on s'y mettait, par Pierre Lacroix, Monique Weaner et Daniel Paquet, Québec, Service de réadaptation sociale inc., 1984, 43 pages.

Gérald Doré

Volume 34, numéro 2-3, 1985

L'organisation communautaire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/706283ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/706283ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

École de service social de l'Université Laval

ISSN

1708-1734 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Doré, G. (1985). Compte rendu de [*Animation préventive de quartier... si on s'y mettait*, par Pierre Lacroix, Monique Weaner et Daniel Paquet, Québec, Service de réadaptation sociale inc., 1984, 43 pages.] *Service social*, 34(2-3), 409-410. <https://doi.org/10.7202/706283ar>

Tous droits réservés © Service social, 1985

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Animation préventive de quartier... si on s'y mettait, par Pierre LACROIX, Monique WEANER et Daniel PAQUET, Québec, Service de réadaptation sociale inc., 1984, 43 pages.

Il y avait bien longtemps au Québec qu'un ouvrage n'avait proposé une pratique communautaire s'inscrivant dans la ligne des modèles d'intégration ou, si l'on veut, dans l'approche consensuelle. C'est bien de ce genre d'ouvrage dont il s'agit ici, même si les auteurs ne se situent pas eux-mêmes clairement dans le paradigme de l'organisation communautaire.

La problématique communautaire sous-jacente à cette brochure, et à peine esquissée dans quelques paragraphes de l'introduction (p. 7), est en continuité directe avec la définition du *community problem* donnée par Murray G. Ross, dans son ouvrage classique de 1955 : *Community Organization : Theory, Principles, and Practice* (voir pp. 79-85, dans l'édition de 1967). L'urbanisation s'accompagne d'une destruction du sentiment d'appartenance à une communauté et chacun se retrouve isolé et impuissant devant les problèmes reliés à la vie en ville, et notamment face à la délinquance.

La perspective d'action consiste à recréer des activités communautaires dans un milieu, de façon à ce que les pressions sociales de la communauté jouent leur rôle de prévention de la délinquance (p. 9).

La première partie propose des éléments d'une méthodologie de l'intervention autour de la mise sur pied d'un comité de prévention. Le caractère consensuel du modèle proposé se remarque à différents détails reliés à la description du processus. Les personnes-ressources auxquelles on pense pour s'aider à mieux connaître le quartier sont les « policiers, représentants du Ministère de la justice, des C.L.S.C. et C.S.S., directeurs d'école, responsables de pastorale, etc. » (p. 14). Et le parti pris contre le modèle de pression est clairement affiché : « On peut dénoncer des organismes, menacer des gens, les combattre. Mais c'est souvent une perte de temps frustrante et improductive » (p. 18). Et le choix de certains mots, au passage d'un exemple, n'est pas sans laisser voir le risque d'un tel modèle poussé à sa limite, soit l'élitisme moral des « bien-pensants » à l'égard du reste de la communauté : « Si une famille dite à problèmes s'installe dans votre quartier, brisera-t-elle, oui ou non, l'atmosphère du quartier ? Réussira-t-elle à contaminer l'entourage ?... Ou n'est-ce pas l'inverse qui, grâce à vous, pourrait arriver ? » (p. 20 ; c'est moi qui souligne).

La deuxième partie porte principalement sur certaines habiletés reliées au processus d'intervention collective : information (pp. 28-29), relations interpersonnelles (pp. 30-37), organisation (pp. 38-39). Des sources de référence et des activités sont proposées dans ces pages. Le dernier chapitre de cette section entremêle diverses mesures reliées directement à la prévention des délits à d'autres mesures reliées à l'habitat (p. 42) et qui sont d'un tout autre niveau de pratique. Cette partie a donc tendance à éparpiller le lecteur dans toutes les directions, alors que la première s'organise avec plus de cohérence autour du processus d'intervention.

L'ouvrage est rédigé dans un langage clair et accessible. La mise en page est agréable et agrémentée d'illustrations humoristiques. Une publication intéressante pour ceux et celles qui s'inscrivent dans ce modèle de pratique, en particulier dans le champ de la justice.

Gérald DORÉ

*École de service social,
Université Laval.*

Pratiques de conscientisation. Expériences d'éducation populaire au Québec,
par G. AMPLEMAN, G. DORÉ, L. GAUDREAU, C. LAROSE, L. LEBCEUF et D. VENTELOU,
Montréal, Nouvelle Optique, 1983, 304 pages.

Ce livre tant attendu des militantes et militants engagés dans la ligne de la conscientisation ne m'a pas déçu. Il s'avère un outil précieux que j'utilise régulièrement dans ma pratique que je veux de plus en plus conscientisante.

Je fais d'abord une mise en garde. Il ne faut pas y voir des recettes magiques, pas plus que chercher la théorie achevée de la conscientisation au Québec. Ce n'est pas un exposé abstrait et idéaliste de cette théorie.

Il faut aborder ce livre pour ce qu'il est et pour ce que ses auteurs ont voulu qu'il soit, c'est-à-dire l'effort d'un collectif pour partager avec d'autres leurs expériences, leurs pratiques, les outils qu'ils et elles ont développés, et leur réflexion sur la conscientisation à partir de ce vécu. Ce n'est pas un bilan critique de leurs expériences.

L'ouvrage se divise en trois parties. La première présente des démarches de formation ou d'action où de multiples outils pédagogiques sont combinés dans un processus d'ensemble. On y trouve l'histoire de la lutte des assistés sociaux de Montréal sur la taxe d'eau ; l'histoire de la Botte de foin, une maison de campagne collective ; l'histoire du cheminement du journal de quartier *Droit de parole*. De plus, les auteurs décrivent deux sessions de formation : une sur la loi d'aide sociale et l'autre sur la « sensibilisation à la conscientisation » par les membres du Regroupement des organisateurs communautaires du Québec (R.O.C.Q.).

La deuxième partie est davantage consacrée à des outils spécifiques : l'image, l'écrit et le verbal ; à la planification et l'évaluation ; et le brassage des idées.

La troisième présente les acquis théoriques des auteurs. Cohérents avec la ligne de conscientisation qui part du vécu, qui est avant tout un processus inductif, ils ont d'abord voulu décrire leurs pratiques pour ensuite présenter leurs acquis théoriques. Cette troisième partie nous parle de l'origine et de l'évolution du concept et de la méthode de conscientisation chez Freire. Ensuite sont décrites les dimensions fondamentales de la conscientisation, les axes et les niveaux de conscience et les rôles et attitudes des intervenantes et des intervenants.